

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 5 (1867)

Artikel: Les francs-maçons à Chillon : suite
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-179438>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les francs-maçons à Chillon.*Le banquet.*

VII.

Nous allons donner encore quelques détails sur la célébration de la fête de la St-Jean d'été, qui a été célébrée le 14 juillet, et non pas le 14 juin, comme nous l'avons dit par erreur.

Après le discours du frère orateur dont nous avons reproduit les principaux passages dans notre précédent article, le président invita l'assistance à la procession des fleurs. Au sud de la loge était une corbeille fleurie, emblème des richesses que la terre promet aux hommes laborieux, et invitant à fêter le réveil de la nature et les beautés réjouissantes qu'elle nous offre dans cette saison. Tous les frères se dirigèrent en ordre vers le sud, aux accords de l'orchestre, qui accompagnait leur marche, et chacun empruntant une fleur à la corbeille, la mit à sa boutonnière.

Il fut ensuite procédé à la communication du *mot annuel*. Ce mot communiqué par le président parcourut religieusement les colonnes et fut fidèlement rapporté à l'orient, d'où il était parti, par les chefs des colonnes. Ce mot de passe ou mot d'ordre est renouvelé chaque année à la St-Jean d'été ; il peut l'être aussi avant cette époque, lorsqu'une indiscretion, une révélation aurait été commise, et toutes les loges en sont immédiatement informées.

A l'ouverture de la discussion sur les intérêts généraux de la société, un frère fit la proposition de provoquer la convocation d'un congrès universel de toutes les Grandes Loges actuellement en activité. Les délibérations de ce congrès, dit-il, ne manqueraient pas d'exercer une heureuse influence sur divers points de doctrine qui sont actuellement controversés parmi les francs-maçons de nationalités et de régimes différents.

Cette proposition qui a essentiellement pour but, croyons-nous, de donner à la maçonnerie un rite unique, a été votée avec enthousiasme et renvoyée à la commission centrale, chargée de prendre l'initiative. Ainsi donc, après le congrès ouvrier et le congrès de la paix, la Suisse romande a en perspective un congrès maçonnique ; puisse-t-il être plus heureux que ses aînés.

Une collecte eut lieu comme d'habitude à la fin de la séance, et le montant en fut affecté à la caisse

de prévoyance, caisse qui n'avait été soutenue jusqu'ici que par la loge de Lausanne, mais qui sera désormais une institution collective, ensuite de décision prise dans cette séance.

Les frères furent ensuite invités à passer dans la salle des chevaliers, qui était décorée de verdure et où le banquet était préparé par les soins d'un frère de Montreux. Ce banquet fut très gai ; quatorze musiciens s'y firent entendre et plusieurs toasts furent portés. « Le premier a eu pour objet LA PATRIE, et pour interprète un frère d'Yverdon, qui a rendu avec beaucoup de chaleur les sentiments dont le Suisse place toujours l'hommage au premier rang de ses manifestations. Un frère résidant à Genève a rappelé ensuite le souvenir de ceux qui ont vécu, souffert, et payé dans les murs de Chillon tribut à leur conviction, de tous ceux qui, dans le monde, confessent par sacrifice, la liberté de penser. »

C'est ici le lieu de donner une petite description d'un banquet maçonnique, tel qu'il doit être lorsqu'on observe toutes les règles prescrites par le rituel. — La table est disposée en fer de cheval. Le vénérable est assis au sommet et les surveillants aux extrémités. Dans l'intérieur se placent, en face du vénérable, le maître des cérémonies et les diacres. Les différents objets qui couvrent la table sont placés sur quatre lignes parallèles. A partir du bord extérieur, la première se compose des assiettes ; la seconde, des verres ; la troisième, des bouteilles ; la quatrième, des plats.

Les maçons ont pour la loge de table un vocabulaire particulier ; les noms des différents ustensiles qui composent le service, ainsi que ceux des mets, sont complètement changés. Ainsi la table s'appelle *atelier*, les serviettes, *drapeaux* ; les plats, *plateaux* ; les assiettes, *tuiles* ; les cuillères, *truelles* ; les fourchettes, *pioches* ; les couteaux, *glaives*. On donne le nom de *barriques* aux bouteilles ; de *canons* aux verres ; de *matériaux* aux mets, et de *pierre brute* au pain. Le vin est de la *poudre forte* ; l'eau, de la *poudre faible* ; les liqueurs, de la *poudre fulminante* ; le sel, du *sable* ; le poivre, du *ciment*. Manger, c'est *mastiquer* ; tirer une *canonnée*, c'est boire. Cet argot, qui est d'invention française, doit être observé, et le convive qui se trompe dans ces diverses dénominations est condamné à une *canonnée de poudre faible*, c'est-à-dire qu'il est obligé de boire un verre d'eau. La même peine est infligée pour toute autre

faute commise à table. — Le verre d'eau est présenté au coupable par le maître des cérémonies.

Lorsqu'on *tire les santés*, la *mastication* cesse, les frères se lèvent, jettent leur drapeau sur leur épaule gauche, et, sur l'ordre du vénérable, ils *chargent leurs canons* et les alignent sur la table. Mes frères, dit alors le vénérable, la main droite au glaive ! (Chacun saisit son couteau). — Haut le glaive ! — Salut au glaive ! — Le glaive dans la main gauche ! — La main droite aux armes ! (c'est le verre.) — Haut les armes ! — En joue ! (les frères approchent le verre de leur bouche.) — Feu ! (on boit une partie de ce qu'il y a dans le verre.) — Le plus vif et le plus pétillant de tous les feux ! (on vide entièrement le verre.) — L'arme au repos ! (on approche le verre de l'épaule droite.) — En avant les armes ! (on étend le bras.) — — Signalons nos armes ! (on décrit un triangle en trois mouvements du bras.) — Posons nos armes ! Un ! Deux ! Trois ! (on descend le canon vers la table, en trois mouvements). Au troisième on le pose avec bruit et ensemble, de manière qu'on n'entende qu'un seul coup). — Le glaive dans la main droite ! — Haut le glaive ! — Salut du glaive ! — Le glaive au repos ! (on pose doucement le couteau.) — A moi, mes frères ! (tous, à l'exemple du vénérable, font le signe, la batterie manuelle et l'acclamation).

Cette manière de boire forme le coup d'œil le plus gracieux qu'on puisse imaginer ; il n'est point d'école militaire où l'exercice se fasse avec plus d'exactitude et précision. Du reste, il ne faut pas trop s'étonner de ces formalités ; si les maçons boivent au commandement, il y a tant d'autres gens qui boivent sans qu'on le leur commande.

Voici le refrain d'une chanson qu'on chante vers la fin du repas :

Frères et compagnons de la maçonnerie,
Sans trouble jouissons des plaisirs de la vie
Muni d'un rouge bord,
Que par trois fois un signal de nos verres
Donne la preuve que d'accord
Nous buvons à nos frères.

La chanson terminée, le vénérable, après avoir commandé les armes, donne à ses voisins de droite et de gauche le baiser fraternel, et un mot d'ordre, qui circulent sur les colonnes et lui sont rapportés par le maître des cérémonies. — La clôture du banquet est alors prononcée dans les formes et les termes usités. (A suivre.)

La lettre suivante a été adressée à la *Revue de Belles-Lettres*, à laquelle nous l'empruntons. C'est de la littérature du crû, du vaudois pur sang, que nous nous plaisons à reproduire :

Des monts de Lutry, le 25 avril.

Monsieur le Rédacteur !

On est trois par chez nous, Pierre-David de la Gantenaz, Louis Amaudruz et moi, qu'on s'est abonné à votre feuille. On la lit le soir à la veillée, dans la grande chambre de la Croix-Blanche ; c'est pas pour dire, mais enfin elle nous fait bien plai-

sir, on ne regrette pas son argent. Pierre-David qui porte tous les matins le lait en ville et qui connaît comme ça les usages de la capitale, nous a dit que les journaux recevaient des lettres, même qu'ils les imprimaient par fois pour rien. J'ai tout de suite dit : faut leurs écrire. Aussitôt dit, aussitôt fait. Et nous voilà en train.

C'est donc pour vous dire, M. le Rédacteur, qu'on pense s'abonner encore pour l'année prochaine, si le bon Dieu nous prête vie et secours. Voilà trois années on ne tient plus de journal dans le hameau. Avant la révision (qu'ils disent), on avait le *Nouvel-liste*, ils nous l'envoyaient pour rien ; passé le 30 janvier je ne sais pas ce qui s'est fait mais on n'a plus rien reçu. On ne voulait rien de l'*Eclaireur* ; on a pensé à la *Patrie* mais c'était trop chère et puis d'ailleurs Etienne, notre régent, qui sait tout, nous a dit que c'était le journal des momiers de Lausanne.

On est donc resté jusqu'à la St-Martin dernière sans rien que la *Feuille des avis officiels* ; mais voilà qu'en descendant en un pré qu'on a rièrè Lutry, je rencontre le fils à M. B*** qui étudie à Lausanne contre le saint ministère. Bonjour Jérémie, qu'il me dit en passant, lisez-moi ça, et il me fourre un papier dans ma hotte. Je me dis : bien sûr que c'est un *traité*, ce sera pour là Louise (c'est ma fille qui court sur les 12), mais ce n'est pas mon affaire et pourtant j'allonge la main pour voir : *Porspectus*. Je comprends la chose ; un nouveau journal que je me dis, rien de ça, point de nouveau chez nous. Je montre le papier à Pierre David (qui porte le lait en ville), il me dit tout bas : Si on la prenait leur *Revue*. J'y pars d'un rire au nez : pas si bête que j'y fais, on va les abolir les *Revues* ! J'étais si content de mon idée et je riais tant que je ne pouvais pas rebrusquer ; à la bonne heure, on mettra chacun dix baches. Arrive Louis Amaudruz, j'y passe le papier : tout de suite il parle comme Pierre : I faut la prendre je connais ces messieurs qui la rédigent. C'est M. Morel Marc que ma femme a été au catéchisme chez son père, ma femme tu sais est de Château d'Ex ; M. Guisan, Jean-François, de la Croix-Blanche, a passé l'école militaire avec, c'était un tout bon, rien fier, quand à M. Aquilas Barnaud, connais pas, mais il a un nom de la Bible, c'est bon signe.

Voilà, Monsieur le Rédacteur, comment on s'est abonné à votre estimable feuille et comment on se rembonnera. Elle nous plaît bien, on ne la comprend pas toute mais ça fait tout de même plaisir, par rapport qu'elle est proprement imprimée et plaît à l'œil. Cette histoire du régent et celle de la fée elles sont bien belles, et puis instructif. Pour les vers c'est l'affaire des jeunes filles, les nôtres se les lisent le soir en tricotant pour l'hiver, vous savez ces poésies, c'est leur affaire !

Et cette comédie, mon père ! qu'on a ri, surtout quand la belle, l'Anglaise se trouve une vieille ridée comme une pomme renette. On était tous là qu'on se tordait les côtes. Votre Mexique n'était pas tant à notre hauteur, il y avait des mots d'une aune, qu'Etienne même n'était pas capable de défricher,

on l'a lu quand même, par rapport que Félix mon cousin, le fils au syndic, est par là bas dans un régiment étranger et qu'on aime tout de même savoir comment qu'ils vivent dans ces pays entre opofages.

Dites voir, M. le Rédacteur, si vous nous mettiez dans le futur numéro quelque bonne histoire pour rire comme qui s'en y trouve dans l'Armanach de Berne, et puis quelques nouvelles de cette grève des ouvriers (comme y disent). C'est-y bien vrai qu'ils ont tué le préfet, encore qu'il avait l'écharpe ?

Enfin si vous nous disiez un mot de ce *boni* qu'ils ont fait au château. On pense par la commune que ce n'est pas sûr et le régent, qui s'y connaît et le syndic aussi, assurent que ces financiers ils savent arranger les chiffres et tourner les aditions que quand on y perd on dirait qu'on y gagne. Enfin quoi ! si c'est un *boni* pour de bon, c'est un fameux élixir de longue vie pour ces messieurs. Gage qu'on les renomme !

C'est le moment de clore, M. le Rédacteur, puisque mon papier est fini, vous voudrez bien insérer ma lettre. Si ça vous revient trop cher imprimez la seulement en fine, ou mettez-en seulement la moitié ; ça m'est égale.

Je me maintiens votre serviteur et je vous souhaite mille bonheur et à vos collègues.

JÉRÉMIE RECORDON
à la Ponneyre, sur Lutry.

VI^e Causerie genevoise.

Dans notre dernière *causerie*, nous croyions en avoir fini avec Carouge, mais nous avons oublié certains détails qui nous reviennent tardivement à la mémoire et qu'il ne nous semble pas inutile de mentionner ici.

Rien de plus bizarre que l'aspect de Carouge un soir d'été. Chacun descend devant la maison qu'il habite et y prend son repas du soir en jasant de ceci, de cela, des mariages, des morts, des naissances et surtout de ce qu'on peut savoir sur son prochain. — Carouge tient à la fois de la ville et du village, c'est-à-dire que tout le monde s'y connaît, qu'on sait au long l'histoire de chacun, et que, passant de bouche en bouche, l'interprétation malveillante d'un fait prend en quelques heures d'effrayantes proportions. C'est une trainée de poudre à laquelle on met le feu.

Entre Carouge et Chêne (situé à une demi-lieue de Genève du côté de Rive), il y a peut-être des nuances, mais elles sont peu sensibles pour qui n'a pas vécu dans l'un et l'autre lieu. Même division de la population en trois catégories ; mêmes habitudes, mêmes mœurs ; aussi n'aurions-nous point parlé spécialement de Chêne si nous n'avions tenu à conduire les abonnés du *Conteur* chez le spirituel humoriste dont ils connaissent certainement les œuvres.

Nous voulons parler de M. Petit-Senn.

Allons lui rendre visite.

Vous avez peur de vous présenter, vous craignez qu'il ne vous intimide.... rassurez-vous, les hommes d'esprit sont toujours abordables. Voici la mai-

son, près du poste de gendarmerie ; montons au premier étage, traversons ce corridor et ces deux pièces sur les pas de la domestique qui nous introduit, nous voici dans le sanctuaire où le poète travaille.

Il est souffrant, mais il nous tend la main et nous fait asseoir ; les premières paroles échangées sont un peu languissantes, mais la conversation s'anime, les mots heureux jaillissent comme des étincelles de la bouche du spirituel causeur ; laissons-le parler, il nous racontera une foule d'anecdotes piquantes ; puis, si vous l'en priez un peu il sortira de certain tiroir la dernière pièce de vers éclos sous sa féconde plume, ou bien quelques boutades, véritables flèches frappant en plein cœur les ridicules et les travers de la société.

Etes-vous curieux de passer ses trésors en revue ? Ne vous gênez pas, M. Petit-Senn va vous montrer sa riche collection d'autographes et les nombreux souvenirs, les témoignages d'admiration qu'il a reçus des grands par la pensée, par la naissance ou par la fortune.

Maintenant que vous voilà tout à fait à l'aise avec le poète, jetez les yeux autour de vous. L'ameublement de cette pièce vous paraît simple, ne vous en étonnez pas ; tous ces meubles se rattachent à un passé dont M. Petit-Senn garde religieusement la mémoire. Voyez ce beau portrait de femme, peint par St-Ours, c'est la grand-mère du poète ; arrêtez-vous devant chaque tableau, vous en saurez l'histoire, mais prenez garde ! l'heure passe vite ici ; le jour baisse, il faut prendre congé de notre hôte qui ne veut pas nous laisser partir sans que nous ayons goûté son Bordeaux, son Frontignan, sa crème de noyaux ou son excellente anisette.

Nouvelle halte ! nouvelle causerie ! la nuit tombe. Comme le temps s'est vite écoulé !

Quand nous sommes entrés, nous avions devant nous un vieillard ; regardez-le maintenant ; ses yeux ont retrouvé l'éclat de la jeunesse, il a causé, il est heureux. Serrons la main qu'il nous tend en nous engageant à revenir bientôt et remercions-le de sa cordiale hospitalité.

Et maintenant il est trop tard pour parcourir Chêne. Qu'y trouverions-nous d'ailleurs ? Beaucoup de cafés et de restaurants très fréquentés le dimanche par les promeneurs genevois. Dans ces établissements publics, ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de se taire et d'écouter.

Les tribulations du ménage sont quelquefois racontées par les maris qui ont secoué pour quelques heures ce qu'ils appellent.... leur joug.

L'expression est dure, mais en général les maris genevois ne se distinguent point par une galanterie raffinée.

Si nous entendions leurs femmes qu'ils ont laissées à la maison pour prendre leurs ébats, nous verrions bien de quel côté est l'esclavage. Parfois ces plaintes ont pour auditeur un célibataire en quête d'une dot ; il dit à son tour ses petits mécomptes et rappelle sans s'en douter la spirituelle comédie de *Victorien Sardou*.